



SODIS

**SOCIETE DE DEVELOPPEMENT
ET D'INVESTISSEMENT DU SUD**

**APPEL A CANDIDATURES POUR LA
DESIGNATION D'UN DIRECTEUR GENERAL
DE LA SODIS SICAR**

TERMES DE REFERENCE

Janvier 2020

La **SODIS SICAR** se propose de lancer un appel à candidature pour la désignation d'un Directeur Général.

SOCIETE:

La **SODIS SICAR** est une société anonyme à participation publique, créée en 1966 avec un capital social de 35 727 910 dinars. C'est une société d'investissement à capital risque qui prend part au développement du tissu économique des six Gouvernorats de la région du Sud. Elle a pour objet la participation, pour son propre compte ou pour les comptes de tiers, au renforcement des fonds propres des entreprises avec une obligation de sortie.

Les présents termes de référence définissent les conditions minimales d'éligibilité au poste de Directeur Général de la SODIS SICAR.

I- CONDITIONS D'ELIGIBILITE :

Le candidat au poste de Directeur Général doit obéir aux conditions légales notamment prévues par les dispositions de l'article 193 du code des sociétés commerciales. Le candidat doit, ainsi, bénéficier de ses droits civils et satisfaire les conditions ci-après :

- N'étant pas parmi les cas suivants :
 - « les faillis non réhabilités, les mineurs, les incapables et les personnes condamnées à des peines assorties de l'interdiction d'exercer des charges publiques ;
 - « Les personnes condamnées pour crime ou délit portant atteinte aux bonnes mœurs ou à l'ordre public, ou aux lois régissant les sociétés, ainsi que les personnes qui en raison de leur charge ne peuvent exercer le commerce,
 - Etre fonctionnaire au service de l'administration sauf autorisation spéciale du ministère de tutelle
 - N'a pas fait l'objet d'une sanction de radiation dans l'exercice d'une activité professionnelle régie par un cadre légal ou réglementaire.
- Ne doit pas être en situation irrégulière vis-à-vis de l'administration fiscale et /ou des organismes de sécurité sociale ;
- Ne doit pas figurer sur la liste des personnes inscrites aux fichiers de la Centrale d'information des créances contentieuses et/ou de la Centrale des chèques impayés tenus par la Banque Centrale de Tunisie.
- Ne doit pas être interdit, par des dispositions légales ou réglementaires particulières de quelque nature que ce soit, pour exercer la fonction de Directeur Général.

MISSION:

1. Diriger la société de manière efficace et faire en sorte que la stratégie et les plans d'affaires soient effectivement mis en œuvre, que les résultats soient surveillés et déclarés au Conseil d'Administration et aux Comités qui en découlent, et que les objectifs stratégiques et opérationnels soient atteints;
2. Identifier et communiquer au Conseil tous les risques significatifs auxquels la société pourrait être exposée ainsi que les plans et procédures d'atténuation de ces risques;
3. Assurer la mise en place de l'opération de redressement de la société.

RESPONSABILITES :

Le candidat devra avoir un profil conforme aux exigences d'honorabilité, de compétences et d'expérience nécessaires pour exercer et mener à bien le métier du capital risque:

Gestion stratégique :

- Veiller à la mise en œuvre des plans stratégiques adoptés et si nécessaire, proposer des mises à jour et des modifications;
- Mettre en œuvre avec succès les activités et les plans opérationnels correspondants;
- Donner des avis et rapporter régulièrement au Conseil d'Administration les progrès réalisés aussi bien au niveau de l'activité qu'au niveau des résultats et ce, par rapport aux objectifs financiers et opérationnels et lancer des actions pour remédier à toute déviance.

Gestion opérationnelle :

- Élaborer des budgets prévisionnels annuels et les soumettre à l'approbation du Conseil d'Administration;
- Réaliser les stratégies approuvées, les plans d'affaires, et les objectifs de la société,

Gestion et développement des ressources humaines :

- Assurer le développement des connaissances et des compétences professionnelles des ressources humaines de la société ;
- Assurer la mise en œuvre d'une politique sociale qui se conforme avec le plan de redressement à adopter;
- Développer et maintenir une structure organisationnelle saine et efficace.

Gestion des relations :

- Assurer une communication efficace et des relations appropriées avec les actionnaires et les tiers ;
- Gérer et superviser les relations entre la société et les tiers et agir comme son principal porte-parole.

Conformités, gestion des risques et gouvernance de la société :

- Tenir le Conseil d'administration pleinement informé sur tous les aspects du fonctionnement et sur toutes les questions significatives et pertinentes pour la société ;
- Veiller à la mise en place de tout programme de redressement ou de restructuration approuvé par le Conseil d'Administration de la société ;
- Veiller à la mise en place du manuel des procédures à adopter pour la société et

des fiches des postes et de fonction y relatives ;

- Veiller à la mise en place d'un système d'information intégré et fiable qui assure la disponibilité de l'information financière en temps réel ;
- Assurer que les mécanismes de contrôle interne et de coordination mis en places sont efficaces et permettent la production d'une information financière fiable.
- Assurer que les actifs et ressources de la société soient convenablement protégés et optimisés.
- Maintenir un niveau élevé d'intégrité, d'éthique du travail et de gouvernance d'entreprise.

II- DROITS :

Le Directeur Général aura droit à une rémunération en partie fixe et en partie variable.

III- LES COMPÉTENCES REQUISES :

Le candidat intéressé par le poste de Directeur Général de la SODIS SICAR doit posséder les qualifications, les compétences et l'expertise requises lui permettant d'accomplir convenablement sa mission. Il doit avoir, à cet égard, une compréhension appropriée des différents types d'activités de la société et une capacité d'analyse développée.

Les compétences techniques et comportementales requises sont notamment :

- Des qualités de leadership ;
- Un esprit de décision et de synthèse ;
- Une capacité de persuasion de conviction et le sens du contact ;
- La polyvalence et la faculté d'adaptabilité rapide ;
- La gestion et l'organisation ;
- Les relations publiques ;
- Le DG doit être en mesure d'animer les équipes et doit à ce titre disposer de bonnes capacités en termes de management d'équipe et d'organisation.
- Le DG doit Alerter et rendre compte au Conseil d'Administration de toute tendance critique par rapport aux prévisions de budget.

FORMATION - DIPLOMES :

Au moins BAC+4 de préférence en spécialités : économie, gestion, finance ou comptabilité.

EXPERIENCE ANTERIEURE :

Le candidat doit avoir au moins 10 ans d'expérience dans le secteur financier ou dans un poste de gestion des participations et d'investissement, ayant le grade de Directeur et de préférence dans le domaine de capital risque.

IV- CONSTITUTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE :

Le dossier de candidature doit comporter les documents suivants:

- Une Lettre de candidature au nom de Monsieur l'Administrateur Délégué de la SODIS SICAR;
- Une lettre de motivation manuscrite présentant notamment le candidat, les motifs de sa candidature et son profil;

- Le curriculum vitae du candidat.
- Une copie de la carte d'identité nationale du candidat.
- Une copie conforme des diplômes obtenus.
- Une attestation de travail justifiant l'expérience du candidat.
- Une Déclaration sur l'honneur dûment remplie, signée et légalisée (*dont modèle en Annexe des présents Termes de Référence*).
- Le document des « Termes de référence » visé portant la mention lu et approuvé ainsi que la signature légalisée du candidat.
- Un bulletin n°3, extrait du casier judiciaire de date récente ne dépassant pas 3 mois à la date du dépôt du dossier de candidature ou copie du récépissé du dépôt de la demande d'obtention du bulletin n°3 auprès des autorités compétentes.
- Un certificat de non faillite datant de moins de 3 mois à la date de dépôt du dossier de candidature ou copie du récépissé du dépôt de la demande d'obtention du certificat de non faillite auprès des autorités compétentes, pour le candidat ayant éventuellement exercé la fonction de dirigeant dans une société.
- L'original ou copie certifiée conforme de l'attestation CNSS (pour les affiliés à la CNSS) valable à la date limite de réception des candidatures.

Tout dossier ne comportant pas les documents et pièces ci-dessus cités sera automatiquement éliminé.

Pour toute information ou éclaircissement, les candidats peuvent s'adresser à la SODIS SICAR par écrit ou par mail avant la date limite de la réception des dossiers, soit le Vendredi 14 Février 2020 à 17 h.

V- ENVOI DES DOSSIERS DE CANDIDATURES :

Tout candidat intéressé par le poste de Directeur Général de la SODIS SICAR doit faire parvenir sa demande par voie postale sous pli fermé recommandé avec accusé de réception ou par « Rapide Poste » ou par porteur, contre décharge, à l'adresse suivante :

SODIS SICAR
Complexe administratif rue MansourElhouch
4119 – Médenine.

et ce, au plus tard le Vendredi 14 Février jusqu'à 17h. Le cachet du Bureau d'Ordre de la SODIS SICAR fait foi.

Les candidatures doivent être adressées au nom de **Monsieur l'Administrateur Délégué de la SODIS SICAR** et l'enveloppe doit porter la mention :

« A Ne pas ouvrir - **Candidature au poste de Directeur Général** »

ANNEXE

CANDIDATURE AU POSTE DU DIRECTEUR GENERAL DE LA SODIS SICAR

DECLARATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e) (Nom et Prénom) :
Titulaire de la CIN N° délivrée à : le faisant élection de
domicile au :
.....

.....
candidat (e) au poste du Directeur Général de la SODIS SICAR, déclare formellement sur
l'honneur que les informations et documents communiquées dans le cadre de ladite
candidature sont exactes et sincères et que je n'étais pas concerné par les interdictions prévues
par l'article 193 du code des sociétés commerciales, à savoir :

- Etre failli(e) non réhabilité(e), les mineur(e), incapable et condamné(e) à des peines assorties de l'interdiction d'exercer des charges publiques.
- être condamné(e) pour crime, ou délit portant atteinte aux bonnes mœurs ou à l'ordre public, ou aux lois régissant les sociétés, et en raison de leur charge ne peut exercer le commerce.
- Etant sous le coup d'un jugement définitif de faillite.

Fait àle

Signature légalisée